

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EUZET (30360) SEANCE DU Lundi 22 septembre 2025

N° DE LA DELIBERATION : 2025031

Le Conseil Municipal de la commune d'Euzet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous présidence de Mr Cyril OZIL, Maire.

Présents : Mme Bonot Anne-Marie, Mme Buchon Christine, Mr Croxo Charles, Mme Croxo Stéphanie, Mr Lafont Eric, Mr Laine Jean-Michel, Mr Ozil Cyril, Mr Ozil Sylvain, Mme Recht Caroline, Mr Sauvayre Jean-Luc

Absent : Mr Bourguet Sébastien

A été nommé secrétaire : Mme Anne-Marie Bonot

Envoyé en préfecture le 29/09/2025

NOMBRES DE MEMBRES : 11

Reçu en préfecture le 29/09/2025

Afférents au Conseil Municipal : 11

Publié le **29/09/2025**

En exercice : 11

ID : 030-213001092-20250922-DE2025031-DE

Qui ont pris part à cette délibération : 10

Date de la convocation : 16/09/2025

Date d'affichage : 17/09/2025

Objet de la délibération : GROUPEMENT DE COMMANDES (articles L2113-1 1°, L2113-6 à L2113-7 du code de la commande publique) entre 52 communes de la communauté Alès Agglomération en vue de la passation d'un marché de prestations de services de contrôle de poteaux incendie

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique et notamment les articles L2113-1 1° L2113-6 à L2113-7,

Considérant que pour répondre à une volonté d'économie d'échelle et de bonne gestion des deniers publics, 52 communes de la communauté Alès Agglomération entendent constituer un groupement de commandes en application des articles L2113-6 à L2113-7 du code de la commande publique en vue de la passation d'un marché de prestations de services de contrôles de poteaux incendie,

Considérant que ce groupement de commandes doit être acté par convention,

Considérant que ladite convention a pour objet de définir les modalités de fonctionnement du groupement de commandes pour la préparation, le lancement et l'exécution du marché relatif à des prestations de services de contrôles de poteaux incendie,

DECIDE

A l'unanimité la création d'un groupement de commandes entre 52 communes de la communauté Alès Agglomération pour la passation d'un marché relatif à des prestations de services de contrôles de poteaux incendie.

APPROUVE

Le projet de convention constitutive du groupement de commandes joint à la présente.

DESIGNE

La ville d'Alès, représentée par son Maire, en tant que coordonnateur dudit groupement de commandes.

AUTORISE

Monsieur Cyril Ozil, en sa qualité de Maire de la commune d'Euzet, à signer la convention de groupement de commandes.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits:

Le Maire,

Le Conseil Municipal,



Le Maire, Cyril OZIL		Mr Sébastien BOURGUET Conseiller Municipal	
La Première Adjointe, Stéphanie CROXO		Mme Caroline RECHT Conseillère Municipale	
Le Deuxième Adjoint, Mr Jean-Luc SAUVAYRE		Mr Eric LAFONT Conseiller Municipal	
Mr Jean-Michel LAINE Conseiller Municipal		Mr Sylvain OZIL Conseiller Municipal	
Mme Anne-Marie BONOT Conseillère Municipale		Mr Charles CROXO Conseiller Municipal	
Mme Christine BUCHON Conseillère Municipale			

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 29/09/2025

Reçu en préfecture le 29/09/2025

Publié le 29/09/2025

ID : 030-213001092-20250922-DE2025031-DE